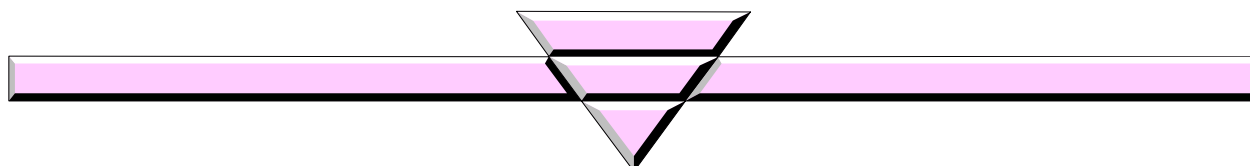


**Ville de TOULOUSE**  
**DIRECTION GENERALE DU DEVELOPPEMENT URBAIN ET DURABLE**  
**Développement Durable**  
**6 rue René Leduc**  
**BP 35821**  
**31505 TOULOUSE Cedex 5**



**APPEL A PROJETS**

**SEMAINE DU DEVELOPPEMENT DURABLE 2012**  
**VILLE DE TOULOUSE**

**ANIMATIONS DE SENSIBILISATION A TOULOUSE**  
**AUTOUR DU THEME**  
**« EAU ET DEVELOPPEMENT DURABLE »**

**MAIRIE DE TOULOUSE**

# Règlement

## 1. Objet de l'appel à projets

Les stipulations du présent document concernent **un appel à projets en vue de proposer des animations de sensibilisation autour du thème « Eau et Développement Durable », par des actions locales concrètes, lors de la semaine du développement durable d'avril 2012, sur la ville de Toulouse.**

### a) Contexte

La Semaine du Développement Durable (autour du 1<sup>er</sup> au 7 avril) a pour objectif de sensibiliser les différents publics aux thèmes de développement durable.

### b) Thème local retenu

L'édition 2012 de la Ville de Toulouse s'oriente principalement autour de la thématique de **l'eau**, en lien en particulier avec les **enjeux de développement durable et de changement climatique**. L'année 2012 sera en effet riche en actualité locale, nationale et mondiale sur ce thème.

### c) Objectifs de la Semaine du Développement Durable 2012 à Toulouse

L'objectif de cet événement local est de proposer des **actions de sensibilisation concrètes, participatives, adaptées à différents publics**, sur les lieux emblématiques toulousains en lien avec le thème de l'eau.

### d) Public

Plusieurs cibles sont à distinguer tels que: enfants, adultes, familles. *Voir tableau du paragraphe g)*

### e) Lieu d'exécution

Divers lieux emblématiques toulousains en lien avec le thème de l'eau sont envisagés. *Voir tableau du paragraphe g).*

### f) Synthèse des animations envisagées

Cette Semaine s'oriente principalement vers l'organisation de :

- Un **parcours de l'eau**, avec des animations dans divers lieux de la ville, **objet de cet appel à projets** (pour enfants, adultes et familles)
- Des actions dans les **CLAE** volontaires de la ville (pour scolaires et familles des enfants scolarisés),
- Diverses **initiatives volontaires privées, institutionnelles ou associatives complémentaires** (pour Grand Public, professionnels, étudiants, ...),

### g) Description des projets attendus

Les projets devront permettre la sensibilisation sur la thématique de l'eau au travers d'une vision développement durable, sur des lieux prédéfinis de la ville de Toulouse (ou autres sites adéquats après validation).

Ces projets devront comprendre les parties suivantes : l'organisation, la gestion, l'animation pédagogique et la gestion logistique, d'activités de sensibilisation **gratuites pour le public (et à but non commercial)** autour de ce thème « eau et développement durable ».

Chaque porteur de projet peut proposer de répondre à une ou plusieurs actions de sensibilisation telles qu'organisées ci-après :

<b>Cibles</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Enfant &lt;10 ans</li> <li>○ 10-18 ans</li> <li>○ 18-25 ans</li> <li>○ Adultes</li> <li>○ Familles</li> <li>○ <i>Autre cible si pertinente</i></li> </ul>
<b>Sujets de sensibilisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Eau et changement climatique : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ sécheresse et économie de la ressource par tous, pour tous</li> <li>▪ eau et urbanisme : îlots de chaleur/ îlots de fraîcheur, qualité de vie, projets urbains</li> <li>▪ inondations et prévention</li> </ul> </li> <li>○ Eau et pollution : causes et solutions</li> <li>○ Eau et biodiversité</li> <li>○ Eau et services écologiques des milieux aquatiques</li> <li>○ Zones humides</li> <li>○ Eau et énergie</li> <li>○ Eau et santé publique (canicule, pollution...)</li> <li>○ Eau, bien être social et culturel</li> <li>○ Eau et histoire : la Garonne et le Canal dans le temps</li> <li>○ Eau, ressource mondiale. Solidarité Nord/Sud</li> <li>○ Autres thèmes en lien avec l'eau et le développement durable, après validation par la Ville de Toulouse</li> </ul>
<b>Lieux</b> <b>(sur la Ville de Toulouse*)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Berges de la Garonne (au travers des différents quartiers, notamment centre ville et Empalot)</li> <li>○ En duo avec un guide de l'office du tourisme, sur les visites telles que « Bords de Garonne, rive droite, rive gauche », « le canal du Midi, patrimoine mondial de l'Unesco » et « les fontaines de Toulouse »</li> <li>○ Prairie des Filtres</li> <li>○ Ile du Ramier</li> <li>○ Jardin Raymond VI</li> <li>○ Quai de la Daurade</li> <li>○ Berges du Canal</li> <li>○ Ports</li> <li>○ Lacs et étangs urbains des quartiers et jardins publics (ex : Compans Caffarelli, Grand Rond/ Jardin des Plantes/ Jardin Royal, Maourine, lac de la Reynerie, Sesquièrre, ...)</li> <li>○ Zones humides</li> <li>○ Tout autre lieu permettant de reprendre un point essentiel du circuit de l'eau à Toulouse</li> <li>○ <i>Nota : pour les autres lieux, tels que l'animation dans des quartiers en dehors d'un point en lien avec l'eau, nous vous invitons à vous rapprocher directement des antennes des directions du développement social des quartiers concernés, car ces points là ne seront pas pris en charge par le présent appel à projets.</i></li> </ul> <p>(*) quelques exceptions pourront être envisagées sur le Grand Toulouse, en fonction de l'intérêt de la proposition</p>
<b>Format des animations</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Principalement des animations de <b>10 minutes à 2h</b> (voire demie journée), si possible plusieurs fois dans la journée (et plusieurs jours possibles). En priorité le <b>samedi</b> et le <b>mercredi</b>, éventuellement le dimanche. Dates envisagées à ce stade, à valider ultérieurement : samedi 31 mars, dimanche 1<sup>er</sup> avril, mercredi 4 avril, samedi 7 avril, voire dimanche 8 avril)</li> <li>○ Animations très <b>participatives</b></li> <li>○ Animations permettant au public cible de comprendre, d'éveiller son <b>esprit critique</b>, de dérouler son propre <b>raisonnement</b>, de le confronter aux données, et d'en dégager des <b>actions concrètes</b> qu'il peut notamment s'appliquer à lui-même (permettant donc de</li> </ul>

	<p>dépasser les situations trop anxiogènes), et de se placer en personne active et responsable, vivant en équilibre avec son environnement et les ressources naturelles.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Autre format après validation</li> <li>○ <b>Aucune animation ou stand commercial ne seront admis.</b></li> </ul>
<b>Logistique autonome</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ La <b>logistique</b> des animations sera entièrement gérée par le porteur de projet gérant l'animation (assurances, sécurité, matériel, réservation de lieux, autorisation d'occupation de l'espace public...). Les assurances et informations d'implantation devront être fournies directement au service ad hoc pour <b>validation finale du dossier</b>.</li> <li>○ Elle devra être organisée en respect de la <b>charte des éco-événements</b> (cf annexe) de la Mairie de Toulouse et dans un souci de réduction des émissions carbone.</li> <li>○ Si un <b>dossier de sécurité</b> est nécessaire, il devra être déposé directement au service ad hoc par le porteur de projet au plus tard 1 mois avant l'événement, pour validation.</li> </ul>
<b>Communication</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Une <b>campagne de communication</b> générale sur la Semaine du Développement Durable sera gérée par la Ville de Toulouse, nécessitant des porteurs de projet de remonter l'ensemble des informations nécessaires sur les animations, dès le mois de janvier 2012, au service concerné. Les projets validés, dont les informations seront connues dans les délais, pourront donc bénéficier d'une communication par la Ville de Toulouse, dans le programme général de la Semaine du Développement Durable.</li> <li>○ En parallèle, nous insistons sur la capacité des porteurs de projet à <b>diffuser en parallèle par leurs propres canaux l'information sur l'événement</b> et à <b>attirer les divers publics vers l'animation, et ce de manière autonome</b> (mailing réseau, pré inscriptions, ...).</li> </ul>
<b>Budget sollicité auprès de la Ville de Toulouse</b>	En fonction de l'ampleur de l'animation. Le budget maximum que la Ville pourra allouer à une animation est de 3 000 €

#### h) Critères de sélection des projets

- **Critères principaux :**

- Projet ciblé et précis, répondant au **cadre de l'appel à projets** (cible, sujet, lieu, format, logistique, communication, et budget en cohérence avec les informations du présent appel à projets), tel que repris ou complété également ci-après.
- Animation **ciblée** pour chaque **type de public** ou permettant de répondre aux différentes attentes et besoins de chaque type de public
- Animation **pédagogique concrète** et **participative**
- Animation offrant des **solutions concrètes dans le quotidien, et/ou permettant de mieux se situer dans son environnement pour faciliter un meilleur équilibre homme/nature**
- Capacité de l'animation à présenter les **enjeux transversaux** du thème, en regard des questions de **développement durable et de changement climatique**. Des animations abordant l'eau sous l'angle des « 3 piliers » du développement durable sont donc favorisées (équilibre entre respect environnemental/ développement social/ viabilité économique)
- Animations autonomes en terme de **logistique** (la Mairie de Toulouse ne gèrera pas les aspects logistiques (réservation de salles, prêt de matériel, ...) des animations proposées au travers de cet appel à projets)
- Pertinence des propositions de **diffusion de l'information** sur l'événement et capacité à **attirer** les divers publics vers l'animation de manière autonome (mailing réseau, pré inscriptions, ...)

- Fourniture du format de **bilan de l'activité**, permettant par exemple de suivre le type d'animation, le nombre et le type de participants, ainsi que les points forts et axes d'amélioration pour faire évoluer les éditions ultérieures de tels événements.
- **Animations prioritaires :**
  - Animation en **lien** avec une autre, favorisant le déroulement d'un **circuit de l'eau** sur la ville, et la découverte de **plusieurs sujets** de sensibilisation eau/ développement durable.
  - Animation **innovante, accessible** au plus grand nombre, voire à un public plus restreint mais plus difficile à attirer (notamment le très jeune public et la tranche 10-25 ans)
  - **Animation initiée/ préparée en amont avec le public cible** et dont l'aboutissement est présenté lors de la Semaine du Développement Durable.  
*Nota : les animations faisant par ailleurs déjà l'objet d'un financement par subvention de la Ville de Toulouse ne donneront pas lieu à un double financement, mais pourront bien sur être relayées si elles entrent dans le cadre de cet appel à projet.*
  - **Démarrage** pendant la Semaine du DD **d'une animation régulière à plus long terme**  
*Nota : l'attribution d'une aide financière pour une animation pendant la Semaine du DD n'implique pas automatiquement l'attribution d'une subvention pour le reste de l'année, ces deux demandes étant instruites indépendamment. Une demande de subvention au titre de l'éducation au développement durable pour l'année 2012 pourra être déposée en complément, le cas échéant.*

*L'ensemble des animations sélectionnées par la collectivité devra permettre au maximum d'organiser un circuit de l'eau, et d'aborder les différentes thématiques eau/ développement durable, par des actions pédagogiques, concrètes, locales, voire de faciliter l'information sur les actions de la collectivité le cas échéant.*

Chaque point devra être détaillé dans la présentation de chaque porteur de projet.
--

## 2. Décomposition en animations

Chaque animation fera l'objet d'une proposition séparée sous forme d'un tableau **indépendant** (paragraphe 2 et 3 dans le formulaire de candidature), comprenant la description technique et le prix de cette animation.

Si un porteur de projet souhaite proposer **plusieurs animations**, il fera donc autant de tableaux que d'animations. Elles pourront être acceptées indépendamment l'une de l'autre. Une note présentant l'ensemble des animations, avec l'éventuel lien et circuit entre elles, est cependant demandée dans ce cas, avec, le cas échéant, le prix correspondant à la prise en charge de l'ensemble des animations.

## 3. Conditions d'exécution des animations

Les animations devront être conformes aux stipulations de l'appel à projets.

### 3.1. Dispositions générales

#### Adresse d'exécution

L'exécution des animations pourra avoir lieu en divers points de la ville de Toulouse, et plus exceptionnellement sur le territoire du Grand Toulouse.

#### Matériels, objets et approvisionnements confiés aux porteurs de projet

Il n'est pas prévu de confier du matériel, objets ou approvisionnement aux porteurs de projet. Cependant, si c'était le cas, il ne serait procédé à aucun transfert de propriété de la part du pouvoir adjudicateur au profit du porteur de projet.

### 3.1.1 – Charte des éco-événements

A minima, la **charte des éco-événements** de la Mairie de Toulouse devra être respectée.

### 3.1.2 – Propreté

Le porteur de projet devra respecter la propreté du site en veillant à ce que les papiers, emballages et objets de toute sorte ne soient pas jetés ou abandonnés sur le lieu de la manifestation.

Il devra mettre en œuvre sous sa responsabilité les moyens nécessaires à cette prescription, en particulier en incitant les participants (animateurs ou public) à réduire leurs déchets à la source (moins d'emballage, matériel réutilisable, peu de prospectus, ...) et à effectuer le tri sélectif.

### 3.1.3 - Affichage

Le porteur de projet veillera à ce qu'aucun « affichage sauvage » dans la Ville ne soit effectué pour la publicité de son animation (Règlement local de publicité).

En cas de non respect de cette obligation constatée par des agents assermentés :

- une facturation sera établie auprès du porteur de projet (12 € par affiche enlevée, tarif fixé en Conseil Municipal du 24 juin 2005),
- le Procès-verbal d'infraction sera transmis au Procureur de la République pour poursuites pénales.

### 3.1.4 - Nuisances sonores

Le porteur de projet veillera à limiter l'intensité des émissions sonores pendant la durée de la manifestation, y compris pendant les opérations de montage, démontage, d'approvisionnement et d'exploitation, cela afin d'éviter toute gêne pour le voisinage. La charte des manifestations éco responsables de la ville de Toulouse servira de guide (non exhaustif) à cette démarche de respect des riverains.

## **4. Procédure**

**L'appel à projets Semaine du Développement Durable 2012 est lancé le 13 octobre 2011 et se clôturera au plus tard le 16 décembre 2011.**

### **Dossier complet à renvoyer :**

- Obligatoirement par mail** à [christelle.piechta@grandtoulouse.fr](mailto:christelle.piechta@grandtoulouse.fr)
- et éventuellement par courrier si vous le désirez à

« Appel à projets Semaine du Développement Durable 2012 »  
Ville de Toulouse  
Service Développement Durable  
6 rue René Leduc  
BP 35821 31505 Toulouse Cedex 5

## **5. Formulaire de candidature**

**Appel à projets  
Semaine du Développement Durable 2012 - Ville de Toulouse  
« Eau et Développement Durable »**



**Formulaire de candidature  
(A joindre impérativement au dossier)**

**1) Vous êtes :**

Structure : .....  
 Nom : .....  
 Prénom : .....  
 Adresse : .....  
 E-mail : .....  
 Téléphone : .....

Le déposant, soussigné .....  
 Déclare avoir pris connaissance du règlement de l'appel à projets « Semaine du Développement Durable 2012- Ville de Toulouse » ainsi que de l'intégralité du formulaire de candidature et s'engage à en respecter les conditions de participation.

Fait à .....  
 Le .....  
 Signature :

**2) Classification du projet :**

Cochez les cases correspondantes

<b>Vous êtes</b>	<input type="checkbox"/> Un porteur de projets individuel <input type="checkbox"/> Un porteur de projets collectif
<b>Cible(s)</b>	<input type="checkbox"/> Enfant <10 ans <input type="checkbox"/> 10-18 ans <input type="checkbox"/> 18-25 ans <input type="checkbox"/> Adultes <input type="checkbox"/> Familles <input type="checkbox"/> Autre cible si pertinente : .....
<b>Sujet(s) de sensibilisation</b>	<input type="checkbox"/> Eau et changement climatique : <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> sécheresse et économie de la ressource par tous, pour tous</li> <li><input type="checkbox"/> eau et urbanisme : îlots de chaleur/ îlots de fraîcheur, qualité de vie, projets urbains</li> <li><input type="checkbox"/> inondations et prévention</li> </ul> <input type="checkbox"/> Eau et pollution : causes et solutions <input type="checkbox"/> Eau et biodiversité <input type="checkbox"/> Eau et services écologiques des milieux aquatiques <input type="checkbox"/> Zones humides <input type="checkbox"/> Eau et énergie <input type="checkbox"/> Eau et santé publique (canicule, pollution...) <input type="checkbox"/> Eau, bien être social et culturel <input type="checkbox"/> Eau et histoire : la Garonne et le Canal dans le temps <input type="checkbox"/> Eau, ressource mondiale. Solidarité Nord/Sud <input type="checkbox"/> Autres thèmes en lien avec l'eau et le développement durable (sera soumis à validation par la Ville de Toulouse) : ..... .....

<b>Notions abordées</b>	<input type="checkbox"/> Environnement <input type="checkbox"/> Social <input type="checkbox"/> Economique <input type="checkbox"/> Autre : .....
<b>Lieu(x)</b>	<input type="checkbox"/> Berges de la Garonne (au travers des différents quartiers, notamment centre ville et Empalot) <input type="checkbox"/> En duo avec un guide de l'office du tourisme, sur les visites telles que « Bords de Garonne, rive droite, rive gauche », « le canal du Midi, patrimoine mondial de l'Unesco » et « les fontaines de Toulouse » <input type="checkbox"/> Prairie des Filtres <input type="checkbox"/> Ile du Ramier <input type="checkbox"/> Jardin Raymond VI <input type="checkbox"/> Quai de la Daurade <input type="checkbox"/> Berges du Canal <input type="checkbox"/> Ports <input type="checkbox"/> Lacs et étangs urbains des quartiers et jardins publics (ex : Compans Caffarelli, Grand Rond/ Jardin des Plantes/ Jardin Royal, Maourine, lac de la Reynerie, Sesquièrre, ...) <input type="checkbox"/> Zones humides <input type="checkbox"/> Tout autre lieu sur la ville de Toulouse en lien avec l'eau, permettant de reprendre un point essentiel du circuit de l'eau à Toulouse : .....
<b>Format des animations</b>	<input type="checkbox"/> Durée de l'animation (en minutes): ..... <input type="checkbox"/> Nombre d'animations par jour, et horaires:..... ..... <input type="checkbox"/> Jours d'animation (JJ/MM) entre le 31/03/2012 et le 8/04/2012: ..... <input type="checkbox"/> Animations participatives ? <input type="checkbox"/> Synthèse de l'animation : ..... ..... ..... ..... ..... ..... <input type="checkbox"/> Autre format d'animation que celui défini dans l'appel à projets (sera soumis à validation de la ville de Toulouse) : ..... ..... ..... <input type="checkbox"/> Confirmation que votre animation ou stand n'est ni à visée commerciale, ni payant
<b>Logistique</b>	<input type="checkbox"/> Confirmation de votre autonomie sur la logistique de votre animation (assurances, sécurité, matériel, réservation de lieux, autorisation d'occupation de l'espace public,...). <input type="checkbox"/> Animation organisée en respect de la charte des éco-événements de la Mairie de Toulouse et dans un souci de réduction des émissions carbone.
<b>Communication</b>	<input type="checkbox"/> Communication prévue par vos canaux : ..... .....
<b>Budget</b>	Budget prévisionnel : ..... Budget sollicité à la ville de Toulouse : .....

**3) Description détaillée du projet :**  
 5 pages maximum